

PROTOCOLE DE LUTTE À LA VIOLENCE



École
Jeanne-LeBer

Si votre enfant est victime, auteur ou témoin d'un geste de violence, la situation doit être signalée :

- Soyez à l'écoute de votre enfant
- Écrivez-nous au jleber.plandelutte@csdm.qc.ca
- Mentionnez dans votre courriel le nom des enfants impliqués, la nature des actes posés, le lieu, le moment et toutes autres informations pertinentes.

Nous vous rappelons que toutes situations seront traitées avec diligence et confidentialité.

PREMIÈRE INTERVENTION

INTERVENTIONS IMMÉDIATES

- Arrêter la situation devant les témoins
- Rappeler le comportement attendu
- Séparer les élèves et assurer leur sécurité
- Mentionner qu'un suivi sera effectué
- Signaler la situation aux personnes concernées selon la situation

SECONDE INTERVENTION

SUIVI AUPRÈS DES ÉLÈVES

- Écouter la version de chaque enfant
- Rappeler les valeurs du code de vie
- Féliciter les élèves ayant dénoncé
- Rappeler les comportements attendus
- Lors des *conflits sans violence* : invitation à faire un message clair et ferme jusqu'à trois fois et ensuite aller voir un adulte
- Lors d'un *acte de violence* : invitation à aller voir un adulte directement
- Identification de solutions selon les besoins de chaque élève
- Sanction éducative et suivi auprès des enfants ayant utilisé la violence

PROTOCOLE DE LUTTE À L'INTIMIDATION



Si votre enfant est victime, auteur ou témoin d'intimidation, la situation doit être signalée :

- Soyez à l'écoute de votre enfant
- Écrivez-nous au jleber.plandelutte@csgm.qc.ca
- Mentionnez dans votre courriel le nom des enfants impliqués, la nature des actes posés, le lieu, le moment et toutes autres informations pertinentes.

Nous vous rappelons que toutes situations seront traitées avec diligence et confidentialité.

VICTIME

ÉTAPES

- Cueillette d'informations, rassurer, sécuriser, féliciter la démarche de dénonciation, suggérer des stratégies pour éviter ainsi que faire face aux situations et mettre en place un filet de sécurité

AU BESOIN

- Référence pour un suivi (ex. : développer ses habiletés sociales)

TÉMOIN

ÉTAPES

- Cueillette d'informations, rassurer si besoin, féliciter si dénonciation, sanction éducative si encouragements et sensibiliser aux impacts de son implication

AU BESOIN

- Rencontre avec les parents et/ou rencontre avec l'agent socio communautaire

AUTEUR

ÉTAPES

- Cueillette d'informations, évaluer la gravité de la situation, évaluer le risque de recommencer, accompagner dans les réflexions ainsi que dans la recherche de solutions et appliquer les sanctions

AU BESOIN

- Rencontre avec les parents et/ou rencontre avec l'agent socio communautaire

- Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.
- Pour chaque situation, les parents et la direction seront informés.
- Pour chaque situation, un suivi sera fait afin d'évaluer l'évolution de la situation.